



PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 21 novembre 2017

I- OUVERTURE DE LA SEANCE

En ce jour du 21/11/17, le Conseil d'Administration se réunit sur proposition du Chef d'Etablissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M.DEMBELE Aguibou. La séance commence à 18h05.

Le nombre de présents en début de séance est de 21 pour un quorum de 13.

Le Conseil d'Administration peut siéger valablement à 21 personnes.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu du présent Conseil d'Administration sont effectuées par Mme DUFLAUT (Parent d'élève - Parents du Vexin)

II- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

Le compte-rendu du Conseil d'administration de 5 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

III- LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

Les modifications portent sur les points 5,6 et 7.

5 - Contrat d'abonnement de téléphonie portable pour l'enseignant référent

6 - Signature de la convention du groupement comptable

7 - Questions diverses

Le projet d'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

IV- MISE EN PLACE DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Mise en place des différentes instances et installation du nouveau du conseil d'administration. M. DEMBELE fournit au Conseil deux documents. Le premier porte sur les rôles des instances et le deuxième sur la composition de ces dernières. (Annexe 1 et 2)

Lecture du premier document est faite par le président de séance.

A l'issue de cette lecture, une demande de précision est faite par M. BOIREAU (Personnalité Qualifiée), concernant la convocation du Conseil de discipline. M. BOIREAU demande s'il y a convocation du Conseil de discipline en cas de violences verbales. M. DEMBELE confirme qu'il n'y a obligation de convocation qu'en cas de violences physiques envers un adulte.

Lecture est faite du deuxième document (Annexe 2).

Les personnalités qualifiées sont :

M. BOIREAU : Adjoint au Maire d'Ableiges pendant 13 ans et Vice-Président du syndicat des collèges de Marines et Vigny. Il a été délégué aux appels d'offres des architectes et entreprises de construction des collèges.

Mme AURIEL (Parc Naturel Régional) : Chargée de mission Education au territoire.

Adoption de la composition des instances du Conseil d'administration de l'année 2017-2018 à l'unanimité.

V- CONTRAT D'ENTRETIEN DES PORTAILS AUTOMATIQUES

Il s'agit de contracter avec la société « SARTI électricité » l'entretien des portails automatiques. Il est prévu 2 interventions annuelles de maintenance des portails automatiques pour 570€TTC /an. Le contrat est valable 3 ans. La société est jugée plus réactive que la société KONE.

Adoption à l'unanimité.

VI- CONTRAT D'ABONNEMENT TELEPHONIQUE

Il s'agit d'un contrat d'abonnement de téléphonie portable pour l'enseignant référent (entre autre en relation avec la MDPH). L'abonnement mensuel est de 14€/HT par mois, sans data, avec Coriolis Télécom pour un engagement sur 36 mois.

Adoption à l'unanimité.

VII- CONVENTION DU GROUPEMENT COMPTABLE

Il s'agit du renouvellement de la convention de regroupement comptable qui engage l'établissement au rattachement au lycée professionnel de Char pour sa comptabilité générale. La participation financière annuelle aux frais du regroupement est égale à 0,06% du montant total de somme, soit 424.08€ pour l'an passé.

Adoption à l'unanimité.

VIII- QUESTIONS DIVERSES

1/ A la vue du calendrier très serré des inscriptions au brevet 2018 (ouverture entre le 15/12/17 et le 06/01/17) il est décidé de procéder à une inscription par défaut, et les dossiers d'inscriptions seront distribués aux élèves avant le 15 décembre (date de leur départ en stage en entreprise) avec une demande de remise avant le 21 décembre, date de la réunion Parents-Professeurs.

2/ Retour sur l'incident « fuite de gaz » : suite à la visite de Véritas, il a été constaté une fuite importante de gaz au niveau du dernier écrou du détendeur, situé à l'extérieur de l'établissement. Conformément à la procédure, le gaz a été coupé par GRDF et la prise en charge des réparations a été faite par GRDF. La réparation effectuée a permis une mise en service provisoire, mais une réparation nécessitant une soudure devait être programmée. Le soudeur privé mobilisé par GRDF est intervenu avec 48H de retard, mais les réparations définitives ont été effectuées.

De ce fait, par mesure de sécurité, la fourniture d'un panier repas a été demandé aux familles. Toutefois, la réparation provisoire de GRDF ayant permis de faire un repas chaud, il a donc été jugé souhaitable de permettre aux élèves de manger chaud, qui plus est au mois de Novembre, malgré le panier repas.

3/ Retour sur la remise des diplômes du brevet 2017, le 7 novembre dernier.

Une grande mobilisation a été constatée dans un bon état d'esprit général, avec seulement 14 élèves absents sur 112 diplômés.

Le chef d'établissement remercie Mme MOFFROID et les professeurs qui ont permis la remise de clé USB souvenir (photos voyage et bal de fin d'année) à chaque diplômé. Les photos « officielles » ont également été prises à l'initiative des professeurs.

Les professeurs principaux ont remis les diplômes en présence de Monsieur le Maire de Vigny. La cérémonie a été réussie grâce à la mobilisation des différents acteurs du collège (diplômés, direction, professeurs et membres du personnel), mais il a toutefois été dommage de constater le départ des familles au fur et à mesure des remises des diplômes sans attendre la fin de cette remise pour l'intégralité de la promotion.

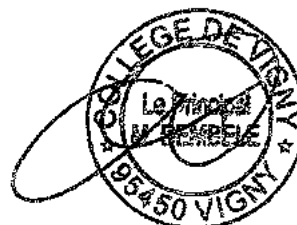
M. Dembéle remercie le Conseil d'Administration et indique que le prochain Conseil (budget) aura lieu le 7 décembre 2017.

19h09 : fin de séance.

Secrétaire de séance :
Mme DUFLAUT



Président du CA :
M. DEMBELE





Collège Roland Vasseur
11, rue Roland Vasseur
95450 VIGNY
01 30 39 27 97
Ce.0952080v@ac-versailles.fr

RÔLES DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe de délibération et de décision d'un collège. Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins 3 fois par an. Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande des autorités compétentes sur un ordre du jour déterminé.

COMMISSION D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE (CESC) :

Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

CONSEIL DE DISCIPLINE :

Le chef d'établissement engage une procédure disciplinaire lorsqu'un élève commet des violences ou un acte grave. Il peut prononcer seul une sanction. Il doit saisir obligatoirement le conseil de discipline de l'établissement lorsqu'un membre du personnel est victime de violences physiques. Dans des cas exceptionnels, il peut saisir le Conseil de discipline départemental (délocalisé).

LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente instruit les questions soumises à l'examen du Conseil d'administration. (Ex :DGH)

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Son rôle est de

- * Promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels, (Ex :PSC1)
- * Contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement,
- * S'intéresser aux conditions de travail des élèves et des personnels,
- * Visiter tous les locaux de l'établissement,
- * Rendre des avis et faire des propositions ; ces avis prendront la forme d'analyses de difficultés rencontrées, de bilans,...

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE :

Le Conseil de la vie collégienne (CVC) donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique dans les collèges, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

COMMISSION EDUCATIVE :

La commission éducative est obligatoirement constituée dans chaque établissement. Elle est réunie autant que de besoin selon les modalités prévues par le conseil d'administration de l'établissement scolaire. Ses travaux ne sont pas un préalable à l'engagement d'une procédure disciplinaire. Sa réunion permet de croiser les regards et les compétences, notamment celles des personnels de santé et sociaux de l'établissement.

Le chef d'établissement nomme les membres. Elle comprend au moins un représentant des parents d'élèves et des personnels de l'établissement dont au moins un professeur.

Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas à ses obligations scolaires. Elle doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. La finalité est d'amener les élèves, dans une optique pédagogique et éducative, à s'interroger sur le sens de leur conduite, les conséquences de leurs actes pour eux-mêmes et autrui. La commission ne doit pas être assimilée par l'élève à un Conseil de discipline, auquel elle ne se substitue en aucun cas. Elle est également consultée lorsque surviennent des incidents graves ou récurrents. Elle participe à la mise en place d'une politique claire de prévention, d'intervention et de sanctions pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire et toutes les formes de discrimination. Enfin, elle assure le suivi de l'application des mesures de prévention, d'accompagnement et de responsabilisation ainsi que les mesures alternatives aux sanctions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Statut	Titulaires	Suppléants
Statut	Titulaires	Suppléants
Chef d'établissement	M. DEMBELE Aguilhou	*****
Adjointe Gestionnaire	Mme MORFROID Muriel	*****
CPE	Mme CHABBI Cécile	*****
Conseil départemental	M. MULLER Jean-Pierre	M. PROFFIT-BRUFERT
Conseil municipal	Mme COUCHOT Sylvie	Mme BEAUFILS
Personnalités qualifiées	M. DE KERVEGUEU Robert	Mme DANIEL Catherine
	M. ROUREAU Jean-Claude	*****
	Mme AURIEL Chantal (PMI)	*****
	VERGEZ Sandrine	DEMORGE Hugues
	DRUEZ Floriane	FOUQUE Nathalie
	QUILLARD Mélanie	LOIZEAUX Benoît
	CONSIGLI Vincent	TEXIER Margaux
	VALENCHON Cyril	HORENS Valérie
	SODOYER Gilles	BIDOUR Sébastien
	GRIGNARD Fabrice	MORTECRETE Lydie
	WILLIATTE Renwald	LAROUDE Corinne
	FLEUR Nathalie	BOCQUENET Sabine
	GARNIER Gérard	BANDRY Claudine
	LONGE Muriel	RIPAUD Delphine
	DURAUT Gaëlle	LEBEVALE Sophie
	DESLOQUES Mélissa	HEVIN Pascal
	WALLERICK Aline	BALANDRAUX Magali
	TOM PHAM	MANON MARAIS
	LVA LEVSHON	PIERRE COURTIN
2 Représentants des élèves		
6 Représentants des parents d'élèves		

COMMISSION D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE (CES)

Statut	Titulaires	Suppléants
Statut	Titulaires	Suppléants
Chef d'établissement	M. DEMBELE Aguilhou	*****
CPE	Mme CHABBI Cécile	*****
Conseil départemental	M. MULLER Jean-Pierre	M. PROFFIT-BRUFERT
Conseil municipal	M. DE KERVEGUEU Robert	Mme DANIEL Catherine
2 Enseignants	FOUQUE Nathalie	HORENS Valérie
	BIDOUR Sébastien	CONSIGLI Vincent
	M. DOUILLANT Luc	*****
	Mme DEPLAIGNE Valérie	*****
	LONGE Muriel	PAILLA Sophie
	CADET Daniel	DESLOQUES Mélissa
	TOM PHAM	MANON MARAIS
	LVA LEVSHON	PIERRE COURTIN
2 parents d'élèves		
2 élèves		

CONSEIL DE DISCIPLINE

Statut	Titulaires	Suppléants
Statut	Titulaires	Suppléants
Chef d'établissement	M. DEMBELE Aguilhou	*****
Adjointe Gestionnaire	Mme MORFROID Muriel	*****
CPE	Mme CHABBI Cécile	*****
Conseil municipal	CONSIGLI Vincent	TEXIER Margaux
4 Enseignants	SODOYER Gilles	FOUQUE Nathalie
	VERGEZ Sandrine	DEMORGE Hugues
	BIDOUR Sébastien	VALENCHON Cyril
	GRIGNARD Fabrice	MORTECRETE Lydie
	FLEUR Nathalie	LONGE Muriel
	BOCQUENET Sabine	WALLERICK Aline
	BALANDRAUX Magali	DESLOQUES Mélissa
	TOM PHAM	MANON MARAIS
	LVA LEVSHON	PIERRE COURTIN
3 Parents d'élèves		
2 élèves		

COMMISSION PERMANENTE (CP)

Statut	Titulaires	Suppléants
Statut	Titulaires	Suppléants
Chef d'établissement	M. DEMBELE Aguilhou	*****
Adjointe Gestionnaire	Mme MORFROID Muriel	*****
CPE	Mme CHABBI Cécile	*****
Conseil départemental	M. MULLER Jean-Pierre	M. PROFFIT-BRUFERT
3 Enseignants	QUILLARD Mélanie	LOIZEAUX Benoît
	DRUEZ Floriane	VALENCHON Cyril
	VERGEZ Sandrine	TEXIER Margaux
	WILLIATTE	LAROUDE Corinne
	LONGE Muriel	BOCQUENET Sabine
	BANDRY Claudine	WALLERICK Aline
	DURAUT Gaëlle	BALANDRAUX Magali
	TOM PHAM	MANON MARAIS
3 Parents d'élèves		
1 élève		

COMMISSION PROGRAMME SCOLAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSP)

Statut	Titulaires	Suppléants
Statut	Titulaires	Suppléants
Chef d'établissement	M. DEMBELE Aguilhou	*****
Adjointe Gestionnaire	Mme MORFROID Muriel	*****
CPE	Mme CHABBI Cécile	*****
Conseil départemental	Mme COUCHOT Sylvie	Mme BEAUFILS
2 Enseignants	VALENCHON Cyril	LOIZEAUX Benoît
	QUILLARD Mélanie	HORENS Valérie
	GRIGNARD Fabrice	MORTECRETE Lydie
	CADET Daniel	LUCAS Angélique
	PEBRIER Séverine	CENESATO Valérie
	TOM PHAM	MANON MARAIS
	LVA LEVSHON	PIERRE COURTIN
2 Parents d'élèves		
2 élèves		

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE (CVC)		Titulaires		Suppléants	
Statut					
Chef d'établissement	M. DEMABELE Agoubou				
CPE	Mme CHABBI Cécile			*****	
Enseignants	M. FORSTIN Bruno				
AVS	Mme ALLEGRET Claire				
AED	Mme QUILLARD Mélanie				
	M. BIQUARD Sébastien				
	MARRESSE NBO 8°B				
	CORNU Emma 5°B				
	COURTYN Pierre 3°C				
	DELLON Mathias 3°C				
	DE PINHO Solane 3°C				
	DUBOURDONNAY Léo 5°B				
	IBRAHIM Salia 6°E				
	LAMBERT Maxence 5°B				
	LEREUX Charline 5°A				
	ORHANT Alexis 5°A				
	PIHAN Bastien 6°B				
	POURRIER Pierre 6°B				
	TREZY Léon 6°D				
	WENGIL Romain 3°C				
	VO Maths 6°A				
Elèves					

COMMISSION EDUCATIVE		Titulaires		Suppléants	
Statut					
Chef d'établissement	M. DEMABELE Agoubou			*****	
CPE	Mme CHABBI Cécile			*****	
Enseignants	Mme QUILLARD Mélanie			*****	
Parents d'élèves	M. CONSIGU Vincent			*****	
	Mme LONGE Muriel			Mme PAULA Sophie	
	Mme DESLOQUES Méissa			Mme BANDRY Claudine	
AED	M. BIQUARD Sébastien			*****	
	M. DOURELANT Loïc (Infirmier)			*****	
Pôle santé	Mme HEBERTOT Anne-Charlotte (COP)			*****	